

CONSEIL MUNICIPAL

ORDRE DU JOUR

Mercredi 10 avril 2024 – 20 h

I. FINANCES

- 1 - Révision AP/CP Aménagement urbain – Liaison douce rues Moulin à Tan, Florant et Marchand.
- 2 - Révision AP/CP – Réhabilitation du bâtiment ESCAL.
- 3 - Révision AP/CP – Restaurant d'enfants.
- 4 - Information sur la Loi du 27.12.2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique.
- 5 - Présentation du compte de gestion 2023 : Budget de la Ville.
- 6 - Présentation du compte de gestion 2023 : Budget de l'assainissement.
- 7 - Approbation du compte administratif 2023 – Budget de la Ville.
- 8 - Approbation du compte administratif 2023 – Budget de l'assainissement.
- 9 - Affectation du résultat de fonctionnement 2023 – Budget de la Ville.
- 10 - Vote des taux des impôts locaux.
- 11 - Budget Primitif 2024 de la Ville.
- 12 - Affectation du résultat de fonctionnement 2023 – Budget de l'assainissement.
- 13 - Budget Primitif 2024 de l'assainissement.
- 14 - Admission en non-valeur.
- 15 - Délégation accordée au maire pour la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et section d'investissement pour l'exercice 2024.
- 16 - Signature d'une convention de subvention avec l'OMSL, le VSF Central, l'Amicale du personnel.
- 17 - Validation du fichier de subventions pouvant être versées à diverses associations.
- 18 - Signature d'une convention financière entre la Ville et le CCAS.

II. AFFAIRES GENERALES

- 1 – Information sur les décisions prises en vertu des délégations.
- 2 – Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 13.03.2024.
- 3 – Convention d'hébergement avec le Lycée Robert Garnier dans le cadre du projet de l'Académie d'été.
- 4 – Convention de refacturation entre la ville de La Ferté-Bernard et l'association du Festival de la Chéronne dans le cadre de l'académie d'été.

III. AFFAIRES SOCIALES

1 – Autorisation donnée au CCAS de désigner un représentant pour siéger au sein des instances des copropriétés appartenant au CCAS.

IV. AFFAIRES SCOLAIRES

- 1 - Vote du montant versé aux écoles privées.
- 2 - Vote de la participation demandée aux communes extérieures pour l'accueil d'élèves dans les écoles publiques fertaises.
- 2 - Vote des tarifs « accueil collectif des mineurs ».

V. AFFAIRES ENFANCE – JEUNESSE - SPORT

- 1 - Vote des tarifs du centre de loisirs

VI. AFFAIRES CULTURELLES

- 1 – Rapport d'activité 2023 de la Scène Fertaise.
- 2 – Convention financière entre la Ville et la Scène Fertaise.

VII. PERSONNEL

- 1 - Modification du tableau des effectifs.

Le Maire,

Didier REVEAU

